



Commission
Surveillance des Opérations électorales

Réunion du 28 août 2024

P.V. n° 1

Présents : Jean Louis DOSSAL, Philippe RETAILLE, Michel CUESTA

Absents Excusés : LEROY Sylvie, DUTHEIL Didier

Sous la Présidence de : **Michel CUESTA**

Secrétaire : **Jean Louis DOSSAL**

La séance est ouverte par Michel CUESTA, Président de séance

Il rappelle que cette commission est prévue et figure dans les statuts du district de l'Orne de Football.

La commission de surveillance des opérations électorales, après avoir constaté et ouvert les candidatures a examiné l'unique liste reçue intitulée :

« **Proximité et attractivité du football Ornaïs au service des clubs** »

La liste a été reçue par voie électronique le 26 Aout 2024.

Avec les membres suivants :

GOURDEL	Sébastien	Président
		Vice président avec délégation générale et titre de co-président
BAILLARD	Patrick	
BECHET	Bruno	Secrétaire général
PELLERIN	Thierry	
BELLANGER	Thierry	Trésorier
FELDHOFFER	Romain	
KREMER GENIN	Vincent	DIRIGEANT
MORICE	Sylvain	Arbitre
AUBERT	Thierry	
JUMEL	Antoine	Educateur
MATYNIK	Hervé	
PICHER	Jean Francois	Médecin
		Vice Présidente en charge du football Animation
FRANCOIS	Brigitte	Candidate Féminine

PRAT	Fabienne
HILLION	Michel
DUPONT	Hugo
NERIS	Yoann
COLASSE	Michel
BELLAMY	Franck

Après que la commission ait pris connaissance des pièces justificatives fournies par la liste et après vérification des informations sur le logiciel Foot 2000 déclare la liste recevable aucune anomalie ayant été constatée.

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire du Comité National Olympique et Sportif Français, en vue d'une procédure de conciliation, dans un délai de quinze jours à compter de la notification de la décision contestée., dans le respect des dispositions des articles L141-4 et R141-5 et suivants du Code du Sport.

Le Président de Séance
Michel CUESTA



Le Secrétaire de Séance
Jean Louis DOSSAL

